

CONSERVATOIRE

Musique et Danse d'Aurillac



Fiche N°4

La musique amplifiée

Accessible aux enfants dès l'âge de 7 ans avec un atelier d'initiation aux musiques amplifiées et aux adolescents débutants ou confirmés, la formation s'organise principalement autour de la création qui est un des fondamentaux de ces musiques.

Je commence par « faire » !

A travers la guitare électrique, la basse, les claviers ou la batterie, les professeurs accompagnent l'élève dans la construction de sa propre créativité et de son identité musicale.

Au programme : des ateliers collectifs par discipline (avec la possibilité de temps individualisés), des modules permettant de découvrir l'univers des musiques amplifiées (MAO – Musique Assistée par Ordinateur, improvisation, prise de son, backline, culture musicale, ear training, covers...) et une pratique de groupe (du trio à la grande formation dans des styles variés).

Équipe pédagogique

Basse : Stéphane Coutaud

Batterie : Christophe Raynal

Claviers : Yann Tendero

Guitare électrique : Clément Gonod



Conservatoire

Musique & Danse d'Aurillac

Centre Pierre Mendès France

37, rue des Carmes – 15000 Aurillac

conservatoire@aurillac.fr

04.71.45.46.20



AURILLAC
Ville culturelle

